

Système métrique

Nous importons déjà suffisamment de denrées des États-Unis. Nous exportons presque autant de fruits et de produits agricoles que nous en importons; notre exportation de blé nous permet de maintenir une balance commerciale à peu près bonne. J'ignore s'il nous faudra étiqueter chaque grain de céréale ou wagon de blé mais, du fait de leur taille, il faudra étiqueter les conteneurs utilisés pour l'exportation des fruits.

Les produits importés entrent toujours au Canada sans étiquette bilingue. Je le répète, nous avons harcelé, houspillé ou malmené si vous voulez, les entreprises canadiennes pour qu'elles apposent des étiquettes bilingues sur leurs produits, bien souvent à grand frais. Il en résulte un désavantage commercial par rapport aux produits importés qui ne sont pas étiquetés dans les deux langues. Je vois qu'il pourrait en être de même pour les étiquettes métriques. Ce sera un beau fouillis de savoir s'il faut étiqueter un produit selon son origine ou sa destination. La confusion règnera. Personne n'acceptera le changement de bon cœur.

● (1510)

Nous proposons un amendement qui tend à reporter la conversion à 1980. Rien d'étonnant à ce que l'Association des consommateurs du Canada ait examiné attentivement cette question. Rien d'étonnant à ce que nombre de fabricants, de représentants d'entreprises et de producteurs au Canada y aient réfléchi sérieusement et aient déclaré qu'ils s'opposent à ce changement qui coûtera cher aux Canadiens et qui ira à l'encontre de leurs intérêts dans le domaine des échanges.

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retarder le débat sur cette question, mais j'aimerais parler quelques minutes. La conversion rapide au système métrique me semble déplacée, à moins de coïncider avec les changements qu'envisage notre plus grand partenaire commercial et principal fournisseur de produits importés, les États-Unis d'Amérique. A mon avis, l'amendement du député nous facilitera beaucoup la tâche dans ce domaine. J'aimerais juste dire quelques mots pour appuyer cet amendement.

Je me préoccupe des grandes recettes de cuisine d'antan. Je veux parler de celles qui nous viennent de nos grands-mères. Rares sont ceux qui parmi nous peuvent les traduire, alors qu'elles sont indiquées en onces, en tasses, en pincées et en cuillerées à soupe, en mesures aussi savantes que les litres, les millilitres et les centimètres cubes. J'ai l'impression que le résultat ne sera pas aussi bon. Un pain aux noix et au cerises, un pain à la banane ou une tarte aux pommes maison ne seront jamais aussi bons. Une dame que je respecte depuis toujours m'a dit un jour: «Pourquoi le gouvernement ne nous laisse-t-il pas tranquilles? Il a modifié ses anciennes traditions. Il a assisté sans rien faire à l'érosion de notre éthique de travail. Voilà maintenant qu'il veut poser des problèmes aux personnes âgées qui font leur marché.»

Je ne suis pas convaincu que ce changement soit nécessaire, mais si nous devons en venir là, j'exhorte la Chambre à ne pas aller plus vite que nos voisins américains. Je m'intéresse fortement aux grands plats de fruits de mer que l'on trouve dans la région Atlantique, d'où je viens. Quelle sera la conséquence du

[M. Whittaker.]

système métrique? Qui pourra traduire ces recettes en mesures métriques? A mon avis, c'est tout à fait impossible. J'aimerais que nous avancions à tout petits pas dans ce domaine.

Je me suis intéressé, tout comme les autres députés, j'en suis sûr, aux coutumes et aux traditions des forces qui influent sur nos lois. Au fur et à mesure que le temps passe et que nos lois et notre système deviennent plus complexes, les forces fondamentales qui influent sur nos lois sont de plus en plus éloignées de leur rôle traditionnel. Nous avons assisté à la poussée de la bureaucratie et l'avons vu devenir le principal élément législateur de notre pays. J'ai constaté que les Canadiens que j'ai rencontrés ne veulent pas de ce système. Je ne pense pas qu'ils le comprennent. Il n'y a pas eu suffisamment d'information, bien qu'on ait dépensé énormément dans ce domaine. D'après moi, les gens se demandent comment ils peuvent participer à cette démocratie aujourd'hui. Les députés sont à Ottawa pendant neuf mois de l'année. Comment le Canadien moyen peut-il leur dire qu'il rejette telle mesure et préférerait telle autre?

Nous devrions nous arrêter à cette question de la participation. Le cas qui nous occupe maintenant est un très bon exemple. Les gens ne veulent pas de ce bill. Nous sommes toutefois prêts ici à l'adopter. Nous disons en fait à la population canadienne qu'il est bon pour elle et qu'elle fait mieux de l'accepter. Je crains que, si nous persistons beaucoup plus longtemps à agir ainsi, la population canadienne nous dise à son tour ce qui est bon pour nous. Certains qui voteront pour le bill et le lui imposeront de force vont le regretter amèrement.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le vote porte sur la motion n° 3 (M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain)).

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Turner): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 24 mars 1977, le vote inscrit sur la motion est reporté au lundi 28 mars 1977.

M. Doug Neil (Moose Jaw) propose la motion n° 6:

Qu'on modifie le bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 6, en supprimant les lignes 36 à 43 inclusivement, page 4, et les lignes 1 à 25 inclusivement, page 5.